

CRÉATION D'ENTREPRISE

POURQUOI ENTREPRENDRE À MIRAMAS ?

Miramas, au cœur de la Provence, se situe entre Arles, Aix-en-Provence, Avignon, à 30 minutes de Marseille. La ville puise sa force dans sa situation géographique et ses accès : la gare de Miramas relie Marseille en moins d'une ½ heure et Paris en 3h30 (quatre liaisons par jour), le réseau de routes et d'autoroutes est dense, l'aéroport de Marseille Provence et le port de Fos-sur-Mer se situent dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.

L'Arc Barcelone-Gênes offre une magnifique situation géographique stratégique d'un point de vue économique. Etoile ferroviaire et port maritime Fos/Marseille offrent un lien possible avec la pétrochimie très active sur la région.

Miramas est un important nœud ferroviaire, aussi bien en termes de voyageurs que de fret (passage des lignes Marseille-Avignon, Avignon-Miramas par Salon-de-Provence et Marseille-Miramas par Port-de-Bouc) et accueille la plus importante gare de triage du Sud-Est. Le rail est donc un élément essentiel de l'identité sociale et économique de la ville. Cette vocation a été confirmée en 2008 avec la mise en service d'un terminal de transport combiné (équipement permettant de transférer des marchandises entre des camions et des trains) au niveau de la zone logistique de Clésud. Cette installation permet de conforter l'activité fret sur la commune. La commune de Miramas se situe donc au cœur d'enjeux importants pour l'économie régionale et nationale dans les décennies à venir.

Miramas bénéficie d'une activité économique structurante autour du secteur de Miramas, caractérisée par la présence de plusieurs zones d'activités de portée régionale voire nationale, principalement tournées vers le transport et/ou la logistique. Des projets structurants, tels que le village des marques, la création d'un pôle multimodal autour de la gare ouvrent des perspectives en termes d'essor économique.

CRÉER SON ENTREPRISE

Créer son entreprise nécessite de nombreuses étapes et conditions qui méritent toute l'aide de la ville pour favoriser l'essor économique.

Initiatives Ouest Provence

Initiatives Ouest Provence Initiatives (IOP) accompagne les créateurs d'entreprises, demandeurs d'emploi ou non, dans la réalisation de leur projet. IOP est une plate-forme adhérente à « France Initiative », le premier réseau national associatif de financement et d'accompagnement de création d'entreprise. Un système qui marche et s'avère être un atout pour le développement.

IOP soutient à travers la PFIL (plateforme d'initiatives locales) les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas suffisamment de fonds propres ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels.

Pour s'inscrire dans la démarche, il suffit au porteur de projet de création ou de reprise de participer à des réunions collectives puis individuelles. Chaque phase de création doit être validée (étude de marché, recherche de partenariats, prévisionnel) avec un chargé d'affaires en vue d'un passage en comité d'agrément.

Si le prêt d'honneur (prêt personnel sans intérêt ni garantie) est accordé, la mission de IOP n'est pas terminée puisque la nouvelle entreprise bénéficie encore d'un accompagnement gracieux, ce qui permet d'en accroître la pérennité.

Initiatives Ouest Provence (IOP) est une association à caractère intercommunal qui a pour mission d'investir le champ de la création d'entreprise. Elle porte notamment la plateforme d'initiative locale, premier acteur associatif pour

l'accompagnement de la création et de la reprise d'entreprise sur le territoire de Ouest Provence.
Sa mission est d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise en leur donnant un coup de pouce décisif dans le financement de leur dossier, via un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle exigée ; les appuyer dans le montage de leur projet et les accompagner ensuite jusqu'à la réussite économique de leur entreprise.

La Pyramide
Place Champollion
1 rue de l'Équerre
13800 Istres

Tél. : 04 42 56 53 13
Fax : 04 42 56 18 36

www.initiative-ouestprovence.com/

Pépinière d'entreprises

Les pépinières d'entreprises sont des structures d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'appui aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises.

La fonction des pépinières ne s'arrête pas à la seule location de surfaces. Il s'agit d'un outil de développement économique, une structure pour l'accompagnement des créateurs.

Service de Ouest Provence, la pépinière d'entreprises, implantée dans la ZAC des Molières a pour mission d'assister tout créateur d'entreprise.

Elle propose en amont de la création d'entreprise, une assistance juridique, sociale, financière, technique et commerciale. La pépinière dispose d'un véritable réseau de conseillers permettant aux jeunes chefs d'entreprise de s'installer dans les meilleures conditions. Elle les accompagne et assure le suivi de leur entreprise durant les deux premières années de l'activité, du démarrage à la sortie de la pépinière, et travaille en partenariat avec un réseau d'experts : comptables, avocats, banquiers.

La pépinière de Miramas met à la disposition de ses locataires des bureaux allant de 10 à 150 m², à loyer modéré. Les utilisateurs disposent également d'une structure bureautique leur permettant d'utiliser secrétariat, permanence téléphonique, fax, salle de réunion, domiciliation de sièges sociaux et arrivée-départ de courrier (services communs à coûts partagés).

Les pépinières d'entreprises Ouest Provence sont également présentes à Istres et Fos-sur-Mer.

Pépinière d'entreprises

Contact : Corine Nogales
Adresse : ZAC des Molières - 29, avenue du Royaume-Uni
Tél. : 04 42 11 27 82 - 06 27 26 12 83

Maison de l'Emploi Ouest Provence

La Maison de l'emploi propose également un outil dédié à l'émergence de projet.

Balise s'adresse à tous ceux qui n'ont pas de projet de création d'entreprise ou d'activité formalisée :

- qu'ils aient ou non une véritable envie de créer,
- qu'ils aient ou non une idée précise de ce qu'ils veulent faire.

Il intervient donc en amont du processus de création d'entreprise et permet de formuler les projets de création d'entreprises ou d'activités. Pour ce faire, Balise propose un ensemble d'outils, à savoir :

- une base de données qui comprend des exemples d'expériences de création d'entreprises déjà réalisées, des fiches techniques d'information sur les réseaux d'accompagnement, les mesures, etc.
- des conseils pour se lancer.

Numéro vert créateurs d'entreprise : 0 800 300 223

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit depuis un poste fixe)

→ www.mdeouestprovence.fr

S'INSTALLER À MIRAMAS

De nombreux dispositifs et structures facilitent l'implantation de votre projet à Miramas.

Numéro vert créateurs d'entreprise

La [Maison de l'emploi Ouest Provence](#) met à disposition des créateurs d'entreprise un numéro vert le **0800 300 223** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit depuis un poste fixe). Numéro pour toutes les personnes qui recherchent de l'information liée à la création ou à la reprise d'entreprise, ou au statut d'auto-entrepreneur.

Direction du Développement Economique Istres Ouest Provence

Adresse : Trigance 1 - 3, allée de la Passe-Pierre - 13800 Istres

Tél. : 04 42 11 28 82

Courriel : sophie.calvino@ampmetropole.fr

Mme Sophie Calvino, directrice : 06.18.26.56.78

Mme Marie-Ange RECCO, cheffe du service Projets d'entreprises : 06.18.08.59.87

Parcs d'activités

Aux portes de l'aire métropolitaine marseillaise, et à proximité d'un marché de près de deux millions d'habitants, Miramas compte trois parcs d'activités d'ampleur.

→ [Parcs d'activités](#)

Forains

Pour le marché

Les demandes de places se font auprès de Monsieur le Maire (Hôtel de ville Place Jean Jaurès 13148 Miramas cédex) en recommandé et avec les pièces suivantes :

- K Bis - de 3 mois
- Assurance en cours de validité
- RSI
- Carte de commerçant

Prix du mètre linéaire : 1,55 €

Pour les voyageurs

Merci de fournir le livret de circulation modèle A en plus des éléments cités ci-dessus.

Pour les fêtes votives

- K Bis - de 3 mois
- Assurance en cours de validité
- RSI
- Carte de commerçant

+ contrôle technique du manège.

Pour les Camions pizza

- K Bis - de 3 mois
- assurance en cours de validité
- RSI
- Carte de commerçant

Nombre de places limité à 7.